

OBJET : Convention de mise à disposition de données numériques géo-référencées relatives à la représentation à moyenne échelle des ouvrages des réseaux publics de distribution

EXPOSÉ

La Ville de Châteaubriant a sollicité Enedis afin de bénéficier d'informations cartographiques sur les réseaux publics de distribution d'électricité situés sur son territoire.

Il a été établi la présente convention permettant de définir les modalités de la communication par Enedis de ces éléments.

Les données fournies par Enedis décrivent les ouvrages des réseaux publics d'électricité en l'état des dernières mises à jour de leur représentation cartographique.

Les données sont fournies une fois par an sans facturation pour un usage exclusif de la Ville de Chateaubriant.

DÉCISION

Il vous est proposé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention annexée à la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant

A la Halle de Béré, le 7 juillet 2021



Le Maire

Alain HUNAUULT

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20210715-837-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 15-07-2021

Publication le : 15-07-2021

Le Maire,
Alain HUNAUULT



